

Une ville au bon endroit?

Michel Gaumond

Numéro hors-série, 2004

Québec : oeuvre du temps, oeuvre des gens

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7616ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaumond, M. (2004). Une ville au bon endroit? *Cap-aux-Diamants*, 16–19.

■
Champlain traçant le plan de Québec. La ville projetée devait être située dans la vallée de la rivière Saint-Charles. (Collection Yves Beauregard).



UNE VILLE AU BON ENDROIT?

«Le terrain de Québec est fort inégal et la symétrie mal observée»

La Hontan, 1684

PAR MICHEL GAUMOND

Comme toutes les grandes villes du monde, que ce soit Bagdad, Londres, Paris ou Moscou, Québec doit sa naissance et son développement au rang d'une capitale importante à son site exceptionnel au sommet d'une falaise et à la proximité d'un grand cours d'eau donnant sur la mer.

Mais la comparaison devrait peut-être s'arrêter là. En effet, le site choisi par Samuel de Champlain pour construire son comptoir de traite n'était pas celui de la future ville. Il se trouvait plutôt le long de la rivière Saint-Charles et la ville se serait appelée Ludovica. C'est l'historien Marcel Trudel qui soulignait, en 1972, que l'histoire de la haute-ville de Québec avait ceci de particulier qu'elle a eu manifestement un faux départ, faisant référence au projet de Champlain et au fait que toute la haute-ville avait été concédée aux communautés religieuses pour y cultiver leurs vastes jardins.

D'autre part, le développement de la ville de Québec, durant la première moitié du XVII^e siècle, semble avoir été le résultat d'une lutte

ou d'une opposition entre sa topographie capricieuse et la volonté de ses dirigeants de la soumettre à une croissance ordonnée : c'est la géomorphologie qui a gagné!

Il n'entre pas dans le cadre d'un article de décrire et d'expliquer dans le détail la chronologie et les modalités du développement initial de la ville de Québec. Notre propos se fera beaucoup plus modeste en soulignant certains phénomènes qui ont influencé cette évolution.

Il est bien évident que Champlain n'a pas eu le choix quand, en novembre 1623, il aménagea un sentier pour communiquer de son «Abitation», à la basse-ville, au logis du fort Saint-Louis, en haut du cap. Le tracé en lacet de ce premier chemin est devenu, en partie, notre actuelle côte de la Montagne. À la basse-ville, les maisons ne purent occuper que l'étroite languette de terre coincée entre le cap et le fleuve. En réalité, l'alignement de la rue Saint-Pierre est la limite exacte des hautes marées. Toutes les maisons à l'est de cette artère furent construites sur des quais constitués de remblais.

À la haute-ville, le tracé des rues principales est tributaire d'un petit ruisseau, malheureusement resté sans nom, qui prenait sa source au pied de ce qui deviendra le glacis de la Citadelle, à la hauteur de l'église Chalmers, rue Sainte-Ursule. Il descendait la rue Saint-Louis, tournait brusquement à la rue du Parloir et Donnacona pour ensuite dévaler l'actuelle rue Desjardins en longeant l'ancien Collège des jésuites jusqu'à la côte de la Fabrique. Puis, il se dirigeait vers la rue Hamel pour culbuter du sommet du cap au pied de la côte Dambourges et finalement atteindre le fleuve. Ce petit ruisseau a imposé des bornes naturelles aux concessions de Louis Hébert, de l'Hôtel-Dieu, des jésuites, des ursulines et de la fabrique Notre-Dame. C'est une énorme responsabilité pour un si petit cours d'eau!

Aujourd'hui, il est invisible, canalisé dans des conduites qui, au XIX^e siècle, étaient voûtées. Celles-ci n'existent plus que dans la légende relative aux tunnels qui auraient relié, à l'époque, le couvent des ursulines aux bâtiments du Petit Séminaire de Québec.

Au moment où la basse-ville voyait s'entasser les commerçants, les artisans et les fonctionnaires le long des rues Notre-Dame, Champlain, Saint-Pierre et Sault-au-Matelot, avec tous les problèmes de voisinage que cela pouvait comporter, la haute-ville accueillait les jésuites, en 1635, les ursulines et les hospitalières, en 1639. Les emplacements, de plusieurs arpents en superficie, furent concédés dans tous les sens, laissant entre elles de petits lambeaux de terrain triangulaires qui furent accordés aux particuliers qui en faisaient la demande.

Aux immenses emplacements des communautés religieuses, il faudrait ajouter celui des places publiques : la place d'Armes du fort Saint-Louis, celle de la paroisse, les jardins de la Sénéchaussée, le jardin du Fort et le fief de la fabrique paroissiale sur le Cap.

Cet état de choses faisait dire au gouverneur Louis de Buade, comte de Frontenac, le 2 novembre 1672 : «Je trouve qu'on a fait jusqu'ici, ce me semble une très grande faute en laissant bâtir les maisons à la fantaisie des particuliers et sans aucun ordre...» Voulant défendre l'idée d'adopter une réglementation, il ajoute : «... si on n'en fait un règlement et qu'on ne contraigne ceux qui auront des terres dans l'enceinte qu'on déterminera d'y faire construire des maisons dans un certain temps ou de vendre leur terrain sur un pied qu'on fixera d'ici à 500 ans, il n'y aura pas plus de maison à Québec qu'il y en a présentement n'ayant pas un pouce de terre à don-

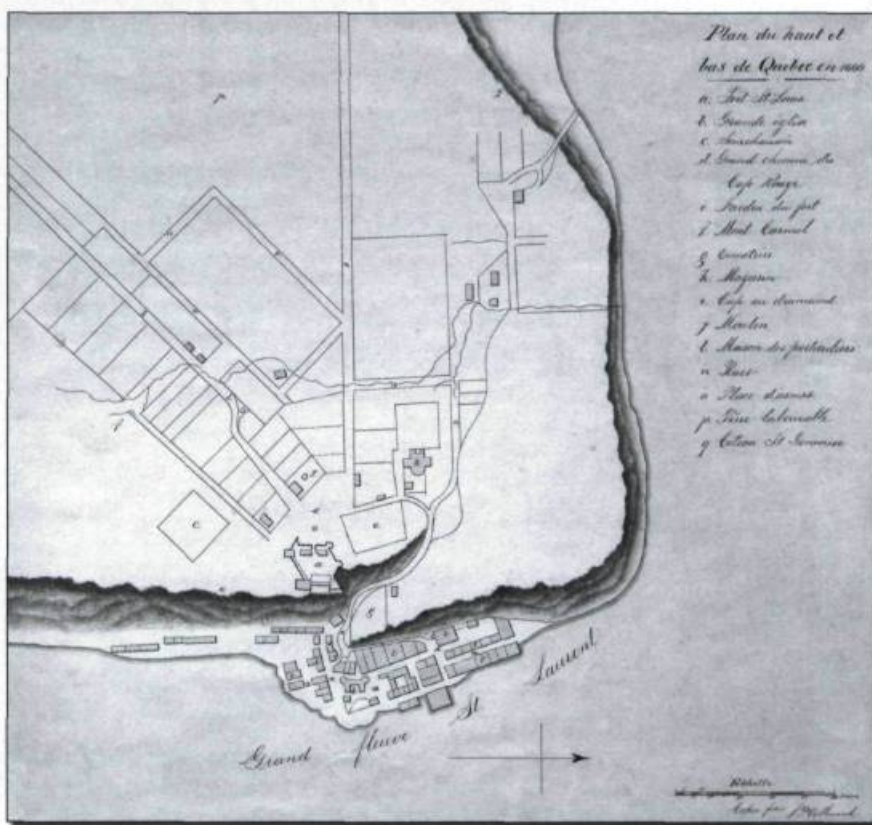
ner à plusieurs personnes qui m'en demandent pour faire de nouvelles maisons et la plus grande partie appartenant à des communautés religieuses qui ne se soucient guère et qui même seraient peut-être fâchées que la ville augmentât davantage».

Frontenac pousse l'outrage un peu loin : c'est faut-il croire pour défendre et justifier son projet de règlements municipaux. Ses propos auront quand même une grande influence sur le développement de la ville. Le témoignage tiré de la *Relation des jésuites*, en 1636, nous apprend que le gouverneur Huault de Montmagny fit dresser le plan de la ville de Québec et prit soin d'aligner les rues afin qu'on put bâtir régulièrement à l'avenir. Ce fut sans aucun doute Jean Bourdon qui exécuta ces premiers plans qui malheureusement ne nous sont pas parvenus.

L'affirmation du *Journal des jésuites* nous laisse cependant sceptique : en effet, les concessions des lots à bâtir, en particulier à la basse-ville de Québec, ont été accordées entre 1651 et 1659, environ une cinquantaine, donc une vingtaine d'années après ces supposés alignements. Quant à la haute-ville, on n'y dénombrerait pas plus de 60 maisons, en 1670.

Le tracé des rues et les lignes des fiefs ne concordent pas toujours. Témoin, celle séparant la censive royale d'avec le fief du Sault-au-Matelot et qui traversait la rue Saint-

Plan du haut et du bas de Québec en 1660. Cette copie par L.-P. Vallerand d'un plan de Jean Bourdon montre très bien que le tracé des premières rues épouse les méandres d'un petit ruisseau tirant sa source dans l'actuelle rue Sainte-Ursule. (Archives nationales du Québec à Québec, cartes et plans).





Jean-Baptiste-Louis Franquelin, cartouche de la *Carte de l'Amerique Septentrionale*, 1688. La ville haute est le siège des institutions civiles religieuses de la colonie, alors que les commerçants et artisans s'entassent sur l'étroite bande de terre au pied du cap. (Archives nationales du Québec à Québec).

Pierre en diagonale et les emplacements des particuliers. On dut conclure une entente pour fixer quel seigneur devrait recevoir les rentes et cens respectifs à l'avenir. C'est un exemple de contraintes imposées pas une distribution des espaces à bâtir, distribution fantaisiste et désordonnée.

Frontenac est quand même conscient des problèmes de la future ville. Il sait que les autorités royales ont entre leurs mains un plan que l'intendant Jean Talon, semble-t-il, avait envoyé en France en demandant qu'on lui indique les projets de fortifications à faire. On peut croire que ce plan est celui daté de 1670 et intitulé *La Ville haute et basse de Quebec en la Nouvelle France 1670*, où toutes les maisons sont bien représentées.

Robert de Villeneuve, *Plan de la ville de Québec en la Nouvelle-France où sont marqués les ouvrages faits et à faire pour la fortification*, 1692. À partir de 1665, ce sont les ingénieurs militaires qui orientent l'urbanisme de Québec. (Archives nationales du Québec à Québec, cartes et plans, copies d'archives françaises, n° 30).

Malgré cette prévoyance, le major François Provost fut obligé d'improviser quelques années plus tard. Les ursulines se plaindront ensuite au roi qu'on avait érigé un remblai de fortification en enlevant la terre de leur jardin après l'avoir tranché sans vergogne.

Cette désinvolture s'explique facilement : à partir de 1665, ce sont les ingénieurs militaires qui prendront le contrôle de l'aménagement de la ville et nous n'en voulons pour preuve que cet extrait d'un mémoire signé Josué Dubois Berthelot de Beaucours dont on nous pardonnera la longue citation.

«Quoy qu'il y ait bien du terrain vague non seulement dans le Canada mais mesme dans la ville de Québec, les rues et place publiques y sont si petite qu'un jour à venir on y sera bien incomodé parcequ'on les retraicit encore tous les joures, cependant je m'étais proposé de donner au moins vingt quatre pieds aux grandes rues et dix-huit aux petites [...] Les rues étant faites pour se communiquer non seulement personnellement d'un quartier à l'autre mais encore pour y voiturier tout ce qui est necessaire à la vie et a la défense de la place en cas d'attaque [...] toutes sorte de voitures et chars y doivent passer et tourner commodément [...] Une grande charrette ou cabrouet attelé d'un seul cheval a ici vingt deux pieds de longueur donc pour pouvoir faire tourner cette charrette il faut que la rue ait au moins vingt quatre pieds, pour passer une charrette chargé de foin sauvage ou fascines [...] il faut bien environ neuf pieds : quand il s'en rencontre deux [...] quand il y a une d'arrêtée, ou occupée à déchargée ou avec une roue rompue [...] tout est arrêté dans la rue...»

Et Beaucours continue sa démonstration en parlant de la neige accumulée dans le milieu des rues à une hauteur de six à sept pieds et de la difficulté de porter des canons à la batterie Vaudreuil par la petite rue Champlain à peine large de douze pieds six pouces à son entrée.

Nous sommes en 1713, mais il y a bien 50 ans que les ingénieurs militaires imposent leurs lois d'urbanisme à la ville de Québec. Les grands voyers sont réduits à ne fournir que les alignements des maisons en façade des rues. Ils prennent toutefois leur rôle au sérieux si l'on en croit celui qui fit retraiter de quelques pouces, le mur de fondation d'une maison en construction rue Notre-Dame, pour le sieur Jean- François Bourdon, en juillet 1689. À la haute-ville, c'est le clocher de l'église des jésuites qui donna l'alignement des maisons de la rue de Buade, en 1673 : cela en favorisera l'exacte position pour les futurs archéologues.

Si l'on examine les dates des premières concessions des emplacements, surtout à la basse-ville de Québec, on remarque immédiatement qu'elles ont été accordées entre 1654 et 1659, pour un total de 42. Il y en a eu une



respectivement en 1645, 1649 et 1650. C'est là, la création de la ville avec son réseau de rues, bien qu'il semble que la première mention du mot «ville» soit celle trouvée sous la plume de Marie de l'Incarnation, en 1663.

Québec, en 1650, possède quelques monuments, c'est-à-dire des édifices publics d'une certaine importance. Il y a le château Saint-Louis, que vient de terminer Montmagny et l'église paroissiale érigée en même temps, le Collège des jésuites, l'hôpital des augustines et le couvent des ursulines dont les bâtiments seront incendiés cette même année. À la basse-ville, le plus important bâtiment est le magasin, l'ancienne «Abitation» de Champlain avec son grand corps de logis et ses deux tourelles.

L'évolution démographique de la ville de Québec fut très lente, surtout dans les débuts. À l'époque du comptoir de traite, c'est-à-dire de 1608 à 1627, on comptait 28 personnes. En 1620, il y en a 60, en 1624, à peine 50, puis 60, en 1627. Au même moment, la population de la Virginie était évaluée à 1 000 ou 1 200 colons.

Cependant, au XVII^e siècle, Québec est déjà une ville, petite, mais bien vivante. En 1666, il y a 547 habitants. Si on exclut les bâtiments des jésuites, des récollets, ceux de la paroisse, du fort Saint-Louis, de l'évêché, du palais de l'Intendant, on compte 129 maisons, en 1670. Puis, en 1685, il y en a 176 et en 1692, on arrive à un total de 200.

Rappelons qu'au recensement de la ville de Québec, en 1716, sans compter les religieuses au nombre de 100, on évalue la population à 2 233 âmes dont le doyen, Adrien Lecomte, âgé de 86 ans. Il y a également le sergent des troupes Jean Vergeat, dit Prénouveau, pour qui les campagnes militaires n'ont pas été trop dures, car il est âgé de 73 ans.

L'étude de l'évolution de la ville de Québec n'est pas sans apporter des surprises parfois déconcertantes. Les faits suivants peuvent servir d'illustration :

En 1634, Jean Bourdon, sans doute à la demande de Champlain, élabore un projet de Citadelle à cinq bastions au sommet du cap Diamant. En 1717, Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry en fait autant, mais il faut attendre le XIX^e siècle pour voir s'ériger la présente Citadelle avec ses bastions à la Vauban, et cela au même endroit prévu par Bourdon.

En 1655, Louis d'Avaugour projette une enceinte du côté ouest de la ville, pour barrer l'éperon rocheux de Québec. Bourdon, en 1664, en dessine une, ornée de cinq bastions avec un arc de cercle, mais c'est Chaussegros de Léry, au XVIII^e siècle, qui réalise une muraille de pierre garnie de deux bastions et percée de trois portes. Or, dans tous ces cas, la ville n'aurait pas eu assez de soldats pour garnir les murailles de façon efficace.

On sait que la ville de Québec a eu des échevins et un maire, déjà en octobre 1663. Cependant, on a cherché en vain où pouvait se nicher le premier hôtel de ville. Or, en effectuant la recherche documentaire sur les terrains situés rue Sous-le-Fort, terrains adossés aujourd'hui à l'église Notre-Dame-des-Victoires, on découvrit qu'ils étaient appuyés à «l'hôtel commun de cette ville». Ainsi, la seconde «Abitation» de Champlain que nous avons trouvée, en 1975, lors de fouilles archéologiques, aurait été le premier hôtel de ville de Québec. C'est un fleuron de plus à ce bâtiment dont les fondations gisent en partie sous la crypte de Notre-Dame-des-Victoires.

Ce sont tous ces éléments, parfois incongrus, rues qui ne se rencontrent pas à angle droit, pentes vertigineuses, vieilles maisons basses avec leurs cours intimes, murailles et portes d'un autre siècle, qui apportent à la vieille ville un air si attachant et qui font l'admiration des visiteurs. ♦

Michel Gaumond est archéologue.

■
L'Entrée de la Rivière de St. Laurent et la ville de Québec dans le Canada, vers 1690, détail. Ludovica aurait occupé la partie basse de la ville en bordure de la rivière Saint-Charles. Photo : Holzapfel. (Bibliothèque nationale de France, Paris).

